

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français LMD



Mémoire pour l'Obtention d'un master en
Sciences du langage

Thème :

Etude de l'argumentation rhétorique du discours journalistique
Cas du la chronique « le bonjour du soir »
(mars 2016)

Sous la direction de :

Dr: SELT Amel

Présenté par :

AOUISSI Naas
BENAMAR Madani

Membres de jury :

- **M. KHENCHA Tayeb. Maitre assistant A. UATL Président.**
- **M. GRARI Abdallah. Maitre assistant A. UATL Examineur.**
- **Mm. SELT Amel. Maitre de conférences B. UATL Directeur de recherche.**

Année universitaire 2016-2017

Remerciements

À l'issue de la fin de notre cursus en master, nous adressons nos sincères remerciements à Allah Le tout puissant qui nous a donné la santé, la volonté et la patience pour mener à bien ce modeste travail, un grand merci à notre directrice de recherche madame SEL7 Amel pour son dévouement incessant, ses orientations et surtout sa gentillesse afin de nous permettre l'accomplissement de ce travail.

Qu'il nous soit permis aussi d'exprimer nos vifs remerciements et notre gratitude à tous qui nous ont aidé de près comme de loin pour mener notre travail à bien.

AOUSSI Naas et BENAMAR Madani

Table des matières

Introduction	5
La cadre théorique	
Chapitre I : la théorie de l'argumentation	
- Introduction	8
- De la rhétorique d'Aristote à l'argumentation moderne	
1- Rhétorique et argumentation.....	8
1-1- Nouvelle rhétorique et argumentation.....	10
1-1-1- Arguments théoriques et a théoriques.....	12
1-1-2- Degrés du discours argumentatif.....	13
2- Méthode d'étude : analyse argumentative	13
2-1- Objectivité de l'évaluation d'arguments.....	16
2.1.1. Les fonctions de l'argumentation	17
2.1.2. Le but de l'argumentation	17
3. Caractéristiques principales du texte argumentatif	18
3.1. Le thème et la thèse.....	18
3.2. L'argument : élément de définition.....	18
3.2.1. Les types d'arguments.....	19
3.2.2. La valorisation des arguments.....	19
3.3. La cohésion et La cohérence.....	19
3.4. Le système d'énonciation.....	20
3.5. Le plan.....	21
Conclusion.....	22
Chapitre II : la chronique dans la presse algérienne	
Introduction	24
1- La presse écrite en général en Algérie.....	25
2- La presse écrite exemple : la chronique.....	27
2-1 Mise en valeur de la chronique.....	27
2-2 La Chronique « le bonjour du soir »	28

2.2.1 Caractéristique et position dans l'espace du journal.....	28
Conclusion	29
Chapitre III : Le cadre pratique	
1- Présentation de corpus	31
2- Le choix du corpus.....	31
3- La situation de communication	31
4- L'analyse du corpus.....	32
Conclusion générale	51
Références bibliographiques.....	54

Introduction

Ce présent mémoire traite d'une notion très importante qui relève du domaine des sciences de langage, notamment l'analyse du discours. Cette notion est bel et bien le discours argumentatif.

Le discours pour qu'il soit bien tenu et véhiculant à bon escient son message, nécessite une bonne stratégie pour atteindre le but recherché ainsi son auteur doit puiser dans un bon nombre d'outils linguistique et pragmatique dont on peut citer l'implicite, l'ironie, le présupposé et l'argumentation.

En effet, l'argumentation comme un outil linguistique et pragmatique s'explique par le fait qu'un journaliste (par exemple) exploite la multiplicité des voix que lui offre la notion de la polyphonie ou par le recours à la rhétorique (classique ou moderne) pour défendre son discours, puisque son but principal est de faire convaincre son récepteur ou défendre son point de vue.

La chronique « le bonjour de soir », où l'argumentation prend une place considérable, nous a motivé d'étudier la façon de saisir et de traiter l'actualité.

Alors, nous avons opté, dans notre travail de recherche, pour deux approches argumentative et rhétorique d'un texte de presse. Ce travail s'intitule comme suit :

« Étude de l'argumentation rhétorique dans le discours journalistique » cas de l'article (le bonjour du soir).

C'est grâce à nos lectures quotidiennes des journaux notamment le soir d'Algérie que notre choix de ce thème vient d'être fixé (La chronique "le Bonjour du soir d'Algérie" de Maamar Farah), aussi ce choix du thème est l'aboutissement d'une réflexion sur le lien entre l'argumentation dans cette chronique et notre domaine d'étude.

Pour toutes ces raisons, nous avons soulevé la question suivante :

1-Comment se manifeste l'argumentation dans le discours et quels sont ses procédés?

Pour répondre à cette question, nous avons émis l'hypothèse suivante : notre chroniqueur serait attaché à ses points de vue sur l'actualité ce qui lui permettrait d'utiliser des procédés différents pour convaincre son auditoire.

Pour ce faire, nous nous proposerons de faire un petit périple théorique sur l'argumentation qui, comme nous l'avons dit, fait partie des outils linguistiques auxquels ont recours la plupart du temps les journalistes pour plusieurs raisons comme,

par exemple prendre position devant certains événements quelques soient politiques, culturels ou social.

Ce tour théorique ne pourra pas se réaliser sans la maîtrise de la notion de la rhétorique, parce que la quasi-totalité des procédés utilisés trouve son explication dans cette discipline.

Donc, l'argumentation et la rhétorique sont deux approches qui se croisent dans l'analyse du discours, le discours journalistique en l'occurrence.

Ce mémoire s'articule en trois chapitres : dans le premier chapitre nous allons présenter la définition, l'histoire des approches abordées (l'argumentation et la rhétorique). Dans le second chapitre, nous aborderons la chronique dans la presse algérienne et le dernier chapitre sera consacré à l'analyse du corpus.

Chapitre I

Introduction

Notre premier chapitre sera un chapitre introductif dans lequel nous allons tenter d'éclaircir tout ce qui relève de l'argumentation (histoire et méthode d'analyse). Dans cette optique, nous allons commencer en premier lieu par la présentation de la rhétorique en faisant appel aux sophistes puis à Aristote ; les principaux fondateurs de la rhétorique puis de l'argumentation qui en découle ; ensuite nous tentons d'aborder l'argumentation qui constitue la base de notre recherche en montrant les différents points pour en conclure les différentes définitions de l'argumentation ainsi que les différentes notions qui s'y rapportent et qui peuvent nous servir dans notre travail de recherche.

1- Rhétorique et argumentation :

De la rhétorique d'Aristote à l'argumentation moderne

La rhétorique qui est l'art de bien parler et celui de convaincre est née au V^{ème} siècle avant Jésus-Christ d'après J. Jacques Robrieux (2000 : 6), Elle serait née dans le besoin de régir et imposé des gardes fous aux plaidoyers. Autrefois cet art servait à convaincre dans les tribunaux lors d'affaires de justice. Son principal objectif était d'étayer des arguments en les incérant dans des discours pour dévaloriser une thèse opposante à celle défendue par l'orateur. Elle agit dans les deux sens c'est-à-dire en avant pour défendre un point de vue et en aval pour le décréditer un autre. (Ibid. : 6).

La rhétorique antique se subdivise en cinq catégories : l'*invention* (Recherche des arguments), la *disposition* (l'organisation des arguments), l'*élocution* (l'emploi des figures de style), la *mémoire* (mémorisation du discours) et l'*action* (verbale et corporelle). Même si ces deux dernières se sont estompées avec le temps. (VanEemeren 1996 : 46). La rhétorique faisait porter à l'auditeur une paire de lunettes à travers lesquelles il allait voir le monde autrement tel que souhaité par l'orateur. C'est pourquoi la rhétorique est souvent vue comme illusoire et hypocrite comme le constate Kakkuri-Knuuttila (1999 : 63). Afin d'organiser et de parcourir les cinq catégories de l'acte illocutoire, le locuteur doit prendre en compte le genre du discours argumentatif en question.

L'acte illocutoire argumentatif est divisé par Aristote (1997 : 16) en trois genres :

judiciaire (discours juridique), *délibératif* (discours politique) et *épidictique*, (discours de célébration tel que l'éloge ou discours de commémoration) en fonction des trois groupes auditoires possibles. L'auditeur doit nécessairement choisir entre être décideur ou simple partisan dans la plaidoirie. Au sein du premier genre : judiciaire est un fait du passé jugé par les procureurs en face des défenseurs de la cause. Dans le discours délibératif il est question de réunir et de prévenir, les membres des réunions politiques pour décider de projet à venir. Les auditeurs font face au récit convaincant de l'orateur en particulier au cœur du discours épidictique. Pour cela, l'emploi des louanges est primordial. Par contre les reproches sont la plus part du temps vu comme moins persuasif que le discours judiciaire et délibératif. (Ibidem: 16). En plus de ces trois genres, Aristote définit les *topoi* : des lieux communs à tous genres d'argumentation qu'il soit dans la dimension logique ou en termes d'argumentation. Dans le cadre exécutif le terme public est majoritairement usuel dans ces trois genre et ce la dès l'Antiquité. Ceci a donné naissance à un lieu de débat commun aux trois genres ; les laissant se confondre et se mêler en parfaite harmonie dénotant un style de rhétorique libre.

Dans la perspective d'Aristote (en 1997: 5), la rhétorique représente un terme qui glisse et suspend le scepticisme du public le temps de la parole pour rendre une thèse réfutable et faible plausible et raisonnable.

La rhétorique est utilisée dans tous les secteurs où il est question de trancher entre deux avis contradictoires. Les auditeurs sont amenés à prendre position et décidé de la réalité face à vision du monde conçu par l'orateur l'hors d'un discours oral auquel elle est destiné pour répondre. C'est-à-dire que l'auditeur regarde par une fenêtre fixée par l'orateur. Dans la vision d'Aristote (Ibid. : 11), la rhétorique se subdivise en trois parties : le *logos* (arguments portant sur la raison), l'*ethos* (arguments portant sur l'éthique) et le *pathos* (arguments portant sur l'émotion). Les arguments du type *logos* visent la raison ce qui signifie des arguments logiques qui traitent de la réalité d'un monde rationnel. La différence entre la conviction et la persuasion est que la première vise la raison et la deuxième les émotions du récepteur. Cette persuasion est destinée à leurrer l'auditoire en ce qui concerne une thèse supportée par le l'orateur. Par contre, Aristote indique que c'est le discours qui véhicule la persuasion et non l'orateur.

L'orateur enfin utilise des arguments du type pathos pour provoquer une éruption sentimentale de son auditoire, Parce que la prise de décision de l'homme est étroitement liée à son émotion. Il est plus enclin de croire quelque chose qui stimule ses émotions par exemple. Les principes de la Rhétorique chez Aristote mettent l'emphasis sur l'hégémonie de l'ethos et du pathos sur le logos. Parce que sa théorie perçoit la primauté du but escompté ; la logique et les sentiments demeurent indissociable. En effet la prise de position se forge sur ces trois pôles, un orateur efficace est apte à jouer sur les trois corde : raisonnements, étude des bien fait social, et connaissance des nuance émotionnelles. (Ibid. :11).

Même si cette théorie topico-rhétorique qui insiste sur unicité du logos, de l'ethos et du pathos est la plus convaincante, il n'en demeure pas moins de son autre *Rhétorique*. Une deuxième théorie orientée plus vers l'analyse et la logique, qui stipule aussi qu'une argumentation bien formuler et bien conçue peut elle aussi persuader l'auditeur. Eggs 1994 :43).

La vision de la rhétorique tel un énoncé dont le but est de convaincre s'est vu délaissé pour être transformé en art de bien parler d'où l'éloquence. Néanmoins c'est seulement au cours du XIXe siècle que l'on échange des écrits de l'art oral aux à un style littéraire, en fait la tendance et passer de caractère argumentatif pure à un caractère poétique orienté vers le style. Au XXe siècle, les figures les plus importantes, par exemple sont la métaphore et la métonymie qui ont voilé la face des autres figures de style. Ce n'est que tardivement que les travaux de Roland Barthes, Gérard Genette, ou encore de Chaïm Perelman ont voulu redorer le blason de la rhétorique en lui rendant sa dimension de théorie argumentative.

1.1. Nouvelle rhétorique et argumentation

A fin de visualisé l'argumentation et l'analyse argumentative, il est capital de débiter par la *nouvelle rhétorique*, terme de Chaïm Perelman. Elle à l'origine de sa pensée. La nouvelle rhétorique veut revenir aux coutumes de l'antiquité et analyse les démarches verbales qui permettent de trouver un terrain d'entente en réincarnant la valeur de l'auditoire avec ses caractéristiques. Perelman et Olbrechts-Tyteca (1969) définissent l'argumentation comme « les techniques discursives qui permettent de provoquer ou

d'accroître l'adhésion de l'auditoire aux thèses qui lui sont présentées ». Perelman défend qu'il doit y avoir un auditoire pour qu'il y est une argumentation ce qui dénote la dimension de communication l'argumentation.

Perelman a voulu donner de l'importance à l'auditoire qui influence soit positivement soit négativement l'orateur par une fonction réceptive. Il est clair sur ce point que l'orateur tente coûte que coûte de faire adhérer le récepteur à sa cause, mais il se laisse dériver par ce dernier en tentant de suivre ses tendances politique, social, culturel, et religieuse. Pour que l'auditoire adhère à une thèse, l'orateur est obligé de s'appuyer sur des concessions et des terrains neutres où l'accord est d'emblée envisageable, parce que à l'opposé d'une preuve scientifique, l'argumentation intervient dans les domaines qui relèvent de l'opinion personnelle et des convictions personnelles et non de démonstration empirique. Selon Amossy (1997 : 101), l'argumentation est utile dans le domaine où la rigueur scientifique se fait rare comme sur des propos philosophiques ou relatifs à la science humaine. Ces questions ouvertes à la contradiction et au débat. (Ibid. : 101).

Comme Amossy, Kakkuri-Knuuttila (1999 : 63) dit : « l'argumentation ne signifie pas une opposition hostile, même si elle est parfois perçue ainsi. Il s'agit plutôt de voir l'argumentation comme un moyen linguistique permettant une prise de décision rationnelle. » Les arguments posent une plateforme sur laquelle la vraisemblance de l'assertion est jugée. (Ibid. : 63). Perelman ne considère pas la manipulation, les arguments de mauvaise foi ni l'argumentation fondée sur les rapports de force ou de violence. Cependant, l'apport de Perelman à l'étude de la rhétorique est selon Robrieux, majeur (Amossy 2000 : 24).

L'argumentation moderne s'est construite à partir de la nouvelle rhétorique. Elle a pour objectif de convaincre intentionnellement ou non le récepteur ou d'influencer ses pensées, au point de guider ses comportements. Pour convaincre, le locuteur s'adresse à la raison et pour persuader aux sentiments, à l'affectivité. Certains arguments visent ainsi à provoquer la compassion ou la colère.

Amossy (2000 : 225) montre que la rhétorique comme art de persuader est similaire à l'argumentation quand les composantes de l'argumentation sont analysées dans la communication. Robrieux (2000 : 39) affirme que l'argumentation et la rhétorique

sont deux notions indissociables pour s'intéresser est doivent porter leur attention aux procédés formels du discours.

Les linguistes ne sont pas tout à fait d'accord sur la de la définition de argumentation, nombreux sont ceux qui ont classifié la vision du monde du coté argumentaire qui ne sont que rarement similaire. Nous présentons, d'une part, la division entre les *arguments théoriques* et les arguments *athéoriques*, et d'autre part, le discours à *visée argumentative* et à *dimension argumentative*, afin de montrer qu'il n'existe pas de distinction(s) généralement approuvée(s) mais que les classifications sont souvent propres à un linguiste particulier.

1.1.1. Arguments théoriques et athéoriques

C'est par l'argumentation que l'orateur montre l'assurance de ses propos toute en essayant de prendre une place où il est attaché à son avis ce dernier doit être déférent aux autres avis, dans ce cas l'orateur doit utiliser des arguments adéquats.

Pääkkönen et Varis (2000 : 109) distinguent deux types d'arguments. Les arguments théoriques peuvent être prouvés vrais: « l'eau est la condition de la vie ». Dans ce cas l'argumentation se forme par la description, la causalité et de raisonnements logiques. D'un autre coté les arguments athéoriques sont opposés avec celles des théoriques, les arguments athéoriques ne peuvent pas être vérifié: « pourquoi faut-il être malheureux dans la vie¹? » Ces arguments se basent sur des croyances et expériences de l'auditoire en adoptant une attitude sentimentale (positive ou négative). Donc les arguments théoriques ont la possibilité de convaincre l'autre par da raison c'est-à-dire le concret en revanche les arguments athéoriques touchent souvent le coté sentimental dans le but de persuader son auditoire.

Malgré cette distinction de nombreux arguments sont en même temps théorique et athéoriques et il est difficile à les classer dans un des deux, Le fait de connaître les valeurs de l'auditoire aide à formuler le message et à choisir de bons arguments pour obtenir le résultat souhaité. La réalité peut également être modifiée ou « embellie » pour servir au but voulu.

¹Exemple de Pääkkönen.

1.1.2.Degrés du discours argumentatif

Amossy (2000 : 24) retire la question des degrés d'argumentativité qui au début a été proposée par Christian Plantin. Amossy parle de la modification de point de vue ou de l'opinion du public qui vient de la distinction du discours à visée argumentative, et d'un autre discours qui a une dimension argumentative qui attire l'auditoire mais n'a pas dans l'objectif de la certitude. Amossy rajoute seulement certains discours ont une visée argumentative et plusieurs discours ont une dimension argumentative. Amossy (Ibid. : 26) distingue, d'un côté, le discours électoral, la manifestation politique, le prêche à l'église et les publicités dans les discours à visée argumentative. D'un autre côté, l'article scientifique, le reportage, les informations télévisées, le récit de fiction et la conversation quotidienne font partie des discours à dimension argumentative. Il est impossible de séparer ces deux car on ne peut pas savoir si l'orateur tente à éveiller seulement la réflexion sans changer l'opinion ou s'il essaye volontairement de changer l'opinion ainsi le comportement de son public. (Ibid. :24-26).

Amossy (2000 : 24) parle de « degrés d'argumentativité» à la place de discours argumentatif et d'un autre discours non argumentatif, les « degrés d'argumentativité» est la réponse du problème de classification entre les deux, une situation langagière est devenu argumentative si l'auditoire ne l'accepte pas, même de manière non verbale. Le degré argumentatif se renforce s'il y aura une différence des points de vue des interlocuteurs est problématisée. (Ibid. :22)

2. Méthode d'étude : analyse argumentative

Nous allons présenter brièvement l'analyse argumentative, qui sera notre méthode d'analyse. Le corpus qui fait l'objet de l'analyse argumentative est très varié : du discours politique ou journalistique à la conversation quotidienne et au texte littéraire (Amossy 2000 : 24).

L'analyse argumentative, développée de la riche tradition d'Aristote et remise à l'honneur par Perelman, tente de décrire et d'expliquer les modalités avec lesquelles le discours oral ou écrit essaye d'agir sur l'auditoire. Selon Amossy (2000 : 69),

l'analyse argumentative se réclame à la fois de la rhétorique aristotélicienne et de l'analyse du discours, mais même si elle étudie la force de la parole, elle se sépare de la vieille tradition rhétorique qui essaye de formuler une liste exhaustive de procédés argumentatifs. D'après Kakkuri-Knuuttila et Halonen (1999 : 60), l'analyse argumentative s'accorde aux procédés de l'interprétation de texte, ce qui signifie que le lecteur ou l'orateur doit considérer le texte ou le discours comme étant raisonnable, et qu'il est déchiffrable, même lorsque le message ne s'ouvre pas au premier abord. L'interprétation est un procès où les composantes prennent leur place et forment un ensemble cohérent. Selon Kakkuri-Knuuttila et Halonen (Ibid. : 60), cela signifie dans l'analyse argumentative que la structure argumentative est reconnue : comment les différentes thèses et leur justifications sont liées, et comment cette entité se montre raisonnable dans un contexte plus large. L'analyse argumentative s'interroge sur les moyens employés par le locuteur qui a pour but de persuader un public, et veille à situer ces partenaires dans l'échange verbal, le dialogue, qui définit l'argumentation. (Amossy 2000 : VI). Kakkuri-Knuuttila (1999 : 65) fait remarquer que l'analyse argumentative n'est qu'un des points de vue possibles dans l'analyse du discours. Entre autre le rhétorique maintient une approche plus complète et prend également en considération la diversité de l'expression linguistique.

L'interaction constitue l'un des points de départ de la nouvelle rhétorique et donc de l'analyse argumentative, et malgré le choix du corpus (discours où l'auditoire n'a pas la parole), nous prenons en considération l'influence que l'orateur et l'auditoire exercent l'un sur l'autre. Amossy (2000 : 22) constate que certaines formes d'interaction tentent de trouver un consensus ou une résolution au conflit (négociations, conciliations) tandis que d'autres tentent d'exprimer ou développer un désaccord (débat politique, discussion polémique) afin de modifier la conclusion potentielle. Etudier la dimension argumentative d'un discours, signifie pour Amossy (2000 : 226), qu'on accentue que l'argumentation n'est pas « un type de discours parmi d'autres, mais qu'elle fait partie intégrante du discours comme tel ». L'argumentation peut donc être considérée comme un effet de style, selon de quel type de discours il s'agit et quel est son objectif. L'argumentation est

déterminée par les cadres de la communication : le dispositif d'énonciation qui règle l'échange entre les partenaires, les genres institutionnalisés dans les champs différents (politique, médiatique, littéraire). (Ibid. :226).

Amossy (2000 : VII) fait remarquer que l'analyse argumentative tient compte des méthodes d'énonciation (qui parle à qui, dans quelle situation) et de la dynamique interactionnelle (selon quelles stratégies se procède l'échange entre les partenaires). L'argumentation tente d'agir sur un public et dispose de composantes sociales et culturelles car tout discours ne prend son sens et n'obtient son efficacité que dans un espace social dont les règles varient selon les cultures et les époques. (Ibid. : VII). Contrairement à Amossy, Robrieux (2000) considère que la validité d'un argument se comprend en fonction de sa place et sa présentation dans l'énoncé, sans tenir compte des qualités de l'auditoire. Ainsi sous-entend-il que l'argumentation est indépendante de la diversité humaine ; des valeurs et des opinions.

Selon Palonen et Summa (1996 : 9-10), l'analyse de l'argumentation peut se baser, soit sur le sens rhétorique où il est question du rôle des métaphores et autres moyens rhétoriques comme source de persuasion, soit sur le sens formel qui se concentre sur la recherche et l'évaluation de l'efficacité des arguments. Pour ce mémoire, nous avons opté pour ce second point de départ. L'analyse argumentative s'adapte bien à l'étude de nombreux textes traitant un même sujet. L'objet d'une telle analyse est de décrire le champ argumentatif, qui signifie toutes les éléments employés pour argumenter. Analyser le champ argumentatif d'un sujet qui a suscité des opinions divers, est toujours intéressant. Pour ces différents points, l'analyse argumentative semble appropriée à notre corpus ainsi qu'aux questions de recherches et hypothèses.

2.1. Objectivité de l'évaluation d'arguments

La tâche première de l'argument est de convaincre l'auditeur de l'acceptabilité de propos présentés, ce qui sous-entend que l'argument utilisé doit être approprié au sujet et au point de vue soutenue. Kakkuri-Knuuttila (1999 : 109) relève la question de l'objectivité de l'argument en précisant que chaque argument n'est approprié que subjectivement par rapport à l'auditeur qui l'évalue. Un certain argument peut donc convaincre un auditeur mais pas obligatoirement un autre, même si le contexte est identique. Mais n'existe-t-il aucune autre façon plus objective de mesurer l'adéquation d'un argument précis ? Personne n'est capable de juger avec certitude l'acceptabilité d'un argument car il s'agit de différences communautaires. Selon Kakkuri-Knuuttila (Ibid. : 109), l'évaluation, les hypothèses de ce qui doit être dit, et l'acceptabilité situationnelle des liens dépendent donc du cadre socioculturel. Seuls les membres de la communauté connaissant la langue et les différents types d'arguments peuvent résoudre l'acceptabilité et l'efficacité de ces derniers. Cependant, l'évaluation originale peut changer à la lumière de nouvelles informations ou d'une analyse critique même si les principes de la critique dépendent toujours de la communauté en question. (Kakkuri-Knuuttila 1999 : 109). L'efficacité et l'acceptabilité de l'argument sont donc des questions sociales plutôt que linguistiques proprement dit. En conséquence, l'analyse est obligatoirement subjective, et dépend du corpus ainsi que des questions étudiées. Kakkuri-Knuuttila (1999 : 234) suggère que puisque l'analyse se porte sur le discours et les manières de convaincre, le chercheur doit avoir des connaissances empiriques sur le sujet traité. De plus, les objectifs du discours et les manières de procéder, ainsi que les différents types d'auditoires possibles et leur réception du discours sont des connaissances nécessaires à une analyse objective. Le chercheur doit également connaître le style de langue en question (par exemple langage politique) et les manières d'argumenter correspondantes. (Ibid. : 234).

Kakkuri-Knuuttila (1999 : 240) précise que les analyses argumentatives d'un même texte divergent l'une de l'autre car il s'agit de l'interprétation du texte et le

degré d'exactitude dépend des objectifs du chercheur. Ainsi, même si l'analyse argumentative reste toujours subjective, elle semble appropriée à nos objectifs d'étude.

2.1.1. Les fonctions de l'argumentation

Le texte argumentatif défend une prise de position, d'un point de vue sur une question. Le locuteur expose son opinion sur un sujet et essaie de le faire adhérer à son destinataire. Ainsi, le texte argumentatif a deux fonctions. L'une est **persuasive** qui cherche à convaincre le lecteur, à l'émouvoir ou en influençant son affectivité. L'autre est **polémique** ; elle consiste à ridiculiser la personne qui n'est pas d'accord avec le point de vue de l'argumentateur.

2.1.2. Le but de l'argumentation

Argumenter, c'est justifier un point de vue d'un thème que l'on veut partager avec le destinataire. Argumenter, c'est l'action de présenter les arguments en ayant recours au savoir et aux connaissances. Argumenter, c'est aussi agir sur le lecteur ou destinataire en cherchant à le convaincre, à persuader ou à délibérer.

Pour convaincre, l'argumentateur fait appel à la raison, à l'esprit critique du destinataire pour obtenir son accord. Il formule une thèse issue d'un thème. Il étaye cette thèse par des arguments ordonnés, reliés par des connecteurs logiques et illustrés par des exemples. Donc l'argumentateur s'inscrit dans une stratégie argumentative. Pour persuader, l'argumentatif a recours aux sentiments ou aux émotions (la pitié - la colère) du destinataire. Il cherche à persuader.

L'argumentateur utilise des indices de personnes « tu », « vous », « nous » afin de créer et garder le contact avec son destinataire. Il utilise par ailleurs des modalisateurs, des adverbes, du lexique mélioratif ou péjoratif, des citations et des exemples dans le but de conquérir l'adhésion de son destinataire. Délibérer, consiste à examiner les différentes formes d'un sujet ou d'une question à débattre en vue de prendre une position ou de choisir une solution.

3. Caractéristiques principales du texte argumentatif

Toute production écrite, voire le texte, possède des caractéristiques spécifiques répondant aux objectifs et aux intentions de l'auteur. Or les caractéristiques d'un texte argumentatif peuvent être présentées comme suit :

3.1. Le thème et la thèse

Comprendre un texte suscite d'abord l'identification du thème puis le repérage de la thèse. Cependant il serait raisonnable de nuancer entre ces deux termes. **Le thème** est le sujet général dont parle le texte. Il est précis et délimité à titre d'exemple, le sport. Tandis que **la thèse** est la position du locuteur par rapport au thème. Elle est le point de vue, l'opinion, le jugement que le locuteur défend ou réfute. Elle est la réponse à une problématique (est formulée sous forme d'une question à un propos du thème). La thèse est appelée la thèse première, défendue, soutenue ou initiale. Elle est construite sous le type déclaratif. Elle est le noyau du texte argumentatif. Elle est généralement au début du texte à titre d'exemple, les avantages du sport. La thèse s'oppose à une thèse adverse, dite **antithèse**.

3.2. L'argument : élément de définition

En vue de convaincre ou persuader, l'argumentateur fait appel à des **arguments**. Ils sont des preuves, des idées courtes, illustrés par des exemples. Ils sont en outre des raisons avancées pour justifier la thèse et convaincre le lecteur.

Comme la thèse, les arguments s'opposent à des arguments adverses. **Les arguments** sont les piliers des textes argumentatifs dont les natures permettent de comprendre l'intention et la visée du locuteur. Le fondement des arguments se fait soit sur un fait (domaine réel), soit sur une valeur (un jugement personnel) ou un raisonnement entretenu par les rapports logiques explicite ou implicite.

3.2.1. Les types d'arguments

Pour ne pas amplifier sur les types d'arguments, on essaie de présenter les types les plus fréquents. D'abord, **l'argument d'autorité** qui fait appel à une autorité, à une morale, ou à un auteur réputé. On le trouve dans un hadith, une citation, un verset coranique ou un proverbe. Puis, **l'argument logique** qui s'appuie sur la raison. De plus, **l'argument affectif** vise les sentiments et l'affectivité. Enfin, **l'argument ad hominem** est employé pour discréditer une personne, en s'attaquant parfois à sa vie privée.

3.2.2. La valorisation des arguments

L'auteur, dans un texte argumentatif, ne se contente pas de présenter ses arguments en faveur de sa thèse ; en revanche il valorise ses arguments. D'une part, il les hiérarchise du faible au fort ou vice versa. D'autre part, il utilise des figures de styles comme la comparaison et la métaphore. Non seulement ces deux valorisants mais encore l'illustration par des exemples qui sont des références concrètes. Lorsqu'un exemple suit l'argument, il le précise, il est un exemple illustratif. C'est pourquoi il est introduit par des formules telles que : par exemple, ainsi, tel, comme. Si l'exemple précède l'argument, on l'appelle exemple argumentatif. Les types des exemples sont nombreux, on peut citer l'exemple littéraire (livre, poème), l'exemple personnel (propre à un individu), l'exemple historique (pris d'un événement du passé) et l'exemple statistique (en rapport avec les chiffres et les données.).

3.3. La cohésion et La cohérence

L'acte d'argumenter est un discours organisé. Les arguments sont reliés par des connecteurs logiques qui expriment soit l'opposition (mais, cependant, or, pourtant...) soit la causalité (car, par ce que, vu que...) ou la conséquence (de sorte que, de manière que...). Les connecteurs sont des outils linguistiques qui ont une double fonction. D'une part, ils remplissent une fonction interne sémantique à la

phrase.

D'autre part, ils établissent une relation entre cette phrase et son contexte. L'expression de cette relation peut être soit explicite par l'utilisation directe des connecteurs, soit implicite, par absence des outils de relation. Dans ce cas, le lecteur identifie les connecteurs par l'acte de lecture et de ses compétences. Ces arguments sont aussi présentés dans le cadre d'un raisonnement déductif, inductif ou autre et dans une progression thématique dont le but principal d'assumer le phénomène de cohésion et de cohérence du texte.

3.4. Le système d'énonciation

Pour parler ou écrire l'auteur ou le locuteur choisit entre deux types d'énonciation. Le premier dit **historique**, il efface les traces du sujet parlant et les circonstances de l'énonciation. Alors que le deuxième dit **discursif**, il manifeste la situation particulière de la communication.

Dans une situation d'argumentation discursive, le locuteur cherche à présenter sa thèse en l'étayant par des arguments illustrés pour convaincre ou persuader son destinataire à changer son propre point de vue et le faire adhérer au sien. En effet, **les indices de personnes** les plus employés sont la première personne du singulier « **je** », et les deuxièmes personnes du pluriel « **nous** » et « **vous** ». Egalement, l'usage du pronom indéfini « **on** » qui implique l'auteur lors de son argumentation, il est dit alors **inclusif**. Dans le cas contraire, il écarte l'auteur, il est **exclusif**.

L'argumentation est dominée entre deux pôles. Qui parle ? A qui ? Au fur et à mesure, le locuteur utilise des outils linguistiques pour parvenir à atteindre son but d'argumentation. On peut citer les modalisateurs, la ponctuation, les verbes d'opinion, les adverbes et les adjectifs.

3.5. Le plan

Argumenter, non seulement convaincre ou persuader, mais aussi la manière d'organiser son discours/texte. En effet, l'auteur établit un **plan** pour ordonner la succession dans les idées, construire le type de raisonnement, choisir sa stratégie et utiliser correctement les outils linguistiques pour la clarté et la compréhension du texte « comprendre un texte signifie le comprendre comme un tout ». Meyer .B. :In, Adam.J.M (2008 .164)Ainsi, les plans « jouent un rôle capital dans la composition macro-textuelle du sens. ». Ibid (2008 .165) Tout texte écrit ou oral se doit de respecter une structure tripartite : l'introduction, le développement, la conclusion.

Par conséquent une argumentation peut être différente selon les circonstances d'argumentation (courte ou longue, lâchée ou serrée...).

Conclusion

Durant ce parcours du premier chapitre sur la présentation de l'argumentation, nous avons présenté un aperçu historique sur l'argumentation puis on a essayé d'accéder plusieurs points qui nous paraissent importantes comme support d'appui à notre analyse.

Chapitre II

Introduction :

Notre deuxième chapitre met le point sur la notion de la chronique.

Les médias sont souvent considérés comme le quatrième pouvoir, le journalisme notamment la chronique politique impose une influence dans la formation de l'opinion politique et le fonctionnement démocratique de la société. Le chroniqueur tente d'aborder de son côté tous les sujets en utilisant des arguments dans le but d'attirer son lecteur. Les chroniques varient selon le genre ainsi les lecteurs que le journaliste s'adresse.

Le terme chronique, selon Le Grand Robert de la langue française (« chronique » 2011) qui correspond au genre journalistique : « article de journal ou de revue, émission de radio, de télévision, consacrés à certains nouvelles et à leurs commentaires ». En effet le même terme est employé pour différentes sections de plusieurs médias et n'est pas exclusivement employé dans la presse écrite. D'un autre côté le Grand Dictionnaire Terminologique définit la chronique comme un article présentant un commentaire, selon le GDT le terme désigne aussi « une partie d'émission d'information, diffusée à la radio ou à la télévision, consacrée à un sujet particulier. » le GDT définit la chronique en s'appuyant à deux vol : la chronique est un article avant tout et elle ne présente un commentaire que dans la presse écrite.

La chronique traite souvent des sujets en marge de la réalité, en tentant de faire passer l'information de la manière la plus objective possible, elle est un écho journalistique sert à sensibiliser l'opinion publique.

1. La presse écrite en général en Algérie :

Selon les professionnels du secteur des medias, il convient de signaler que la presse en Algérie (notamment les quotidiens indépendants) jouit d'une situation des plus confortables, surtout si on la compare à d'autres expériences comme celles du Maroc et de la Tunisie. Elle occupe aujourd'hui une place importante manifeste dans le tirage des principaux quotidiens nationaux : El khabar (quotidien en langue arabe) qui a enregistré un tirage record en 2007 : 600.000 exemplaires. Ou encore Le Quotidien d'Oran (quotidien en langue française) qui a atteint un tirage assez important estimé à 200.000 exemplaires. Après les événements tragiques de pluralisme d'octobre 1988 les quotidiens « privés » ont réussi d'éclairer l'opinion publique, les observateurs considèrent les journaux comme un fruit de ces événements.

Pour évoquer les différents genres de la presse écrite, il est nécessaire de citer le numéro complet de la revue *pratiques* réservée à cette question², vu son importance. En effet, même si les définitions du genre existent, « ces définitions sont (...) le plus souvent, très vagues » (Adam, 1997:4) il suffit de porter un regard aussi sur un genre comme l'éditorial qui a donné lieu à toute une panoplie de définitions.

Le secteur de la communication a connu de nombreux changements qui ont contribué à mettre en première place la télévision comme le mass-média le plus important. Il n'en résiste pas moins que la presse constitue jusqu'à l'heure actuelle un élément important dans l'établissement de l'ordre du jour des débats sociaux. La presse algérienne a déjà gagné le terrain de la presse régionale et nationale en même temps, comme on témoigne la multitude de journaux diffusés dans les deux langues ; arabe et français.

Cependant le champ médiatique en Algérie relate un mouvement de flux et de reflux depuis l'indépendance du pays en 1962, et ce en fonction des importantes phases qui ont marqué la scène politique du pays. « La visée vers l'auditoire dans la signification et la référence »

En effet, la presse algérienne a connu d'énormes changements depuis 1962, Z.Ihaddaden avance dans son article (14) qu'elle fut marquée par le passage d'une presse coloniale à une presse nationale.

² Il s'agit du n°94 de la revue « Pratique » publié au mois de juin 1997, et coordonné par Jean-Michel Adam.

Aborder l'histoire de la presse algérienne n'est pas chose aisée. Non seulement à cause du peu d'intérêt porté à cette question par l'ensemble des chercheurs en sciences de l'information et de la communication, mais surtout parce qu'elle est très récente comparée à d'autres expériences, anglo-saxonne ou française, notamment.

Ainsi, la naissance de la presse (écrite surtout) en Algérie ne remonte qu'à la période coloniale.

A ses débuts, cette presse fut marquée par des journaux comme *Alger républicain*, où des écrivains-journalistes comme Albert Camus, Mouloud Feraoun ou encore Mohamed Dib et d'autres intellectuels menaient un double combat. Celui d'informer, mais aussi et surtout celui de dénoncer la situation qui prévalait à cette époque, marquée surtout par les inégalités entre indigènes algériens et colons français. (Le front de Libération nationale.) La fin de la colonisation permettra à cette presse, qui ne s'occupait auparavant que de la situation du peuple algérien et de la souffrance qu'il endurait, de s'ouvrir vers d'autres centres d'intérêts et sujets, et d'avoir aussi un cadre juridique et financier stables .

D'autres chercheurs pensent que « la presse algérienne » a connu trois grandes étapes, la première allant de 1962 à 1965, la seconde de 1965 à 1976 et la troisième de 1976 à 1988...des années qui coïncideront avec celle des différents régimes qu'a connu le pays, et de 1988 jusqu'à aujourd'hui celle-ci on peut la considérer comme une quatrième étape.

Il est à noter que le premier numéro du *Le soir d'Algérie* est paru le 03 septembre 1990. Il est considéré comme étant le premier journal de la presse écrite privée. L'historique de la création de cet organe de presse est associé au désir de la société algérienne de manifester sa maturité politique en disposant d'une offre d'information plurielle.

Le soir d'Algérie, journal d'expression française, indépendant et libre , à ce propos affirme son fondateur et directeur de publication est M.Farah « *l'histoire retiendra Le soir d'Algérie comme la première expérience indépendante n'ayant aucun lien avec un parti, une association ou un quelconque clan du pouvoir* »³. *Le soir d'Algérie* s'est inscrit dès le départ dans une rupture manifeste avec les anciens choix

³ Maamar FARAH (2000) dans un article publié dans le *soir d'Algérie* à l'occasion du deuxième anniversaire de son lancement

éditoriaux lui permettant ainsi, de rendre compte de l'actualité qui faisait dire à de nombreux lecteurs, sous forme de boutade, qu'ils n'achetaient le journal que pour connaître la date. Caractérisé par un ton neuf, impertinent et s'exonérant de la langue de bois, *Le soir d'Algérie* s'est vite rallié un lectorat important.

Le soir d'Algérie est un quotidien généraliste qui traite des sujets nationaux et internationaux, il met la loupe sur plusieurs domaines (politique, culturel, sport, fait divers etc.) lors de sa création, c'était comme son nom indique, diffusé au soir, à partir de 06 octobre 2001 le journal devient un journal du matin.

2. La presse écrite exemple : la chronique

On peut ajouter à la définition qu'on a lancé dans l'introduction celle du dictionnaire Le Grand Robert une autre du dictionnaire le petit LARROUSSE (2006 : 215) « *rubrique de presse (journal, revue, etc) consacré à l'actualité dans le domaine particulier, chronique politique, sportive* ». En effet, La chronique est un article représentatif adoptant un sujet d'actualité apparu d'une manière constante dans un journal, le lecteur sait quand il la trouver dans le journal car sa périodicité est fixé : tous les jours, tous les mercredis, ou tous les mardis et les jeudis etc. il sait aussi où il la trouva dans le journal, car en générale une chronique occupe d'une à l'autre le même emplacement, et couvre souvent la même surface et est représentée dans la même mise en page.

Le chroniqueur prend pour point de départ un événement plus ou moins anodin et brode sur un sujet, il critique dans le but d'adhérer son lecteur en donnant ses jugements personnels.

2.1. Mise en valeur de la chronique :

En plus d'être bien définie dans le journal, notamment par sa place dans le quotidien ou les éléments de la mise en page qui sont décrits ci-après indique qu'il s'agit d'une nouvelle, il est important de mentionner la chronique dans la page de couverture (une), cette technique assure la lecture de la chronique. En effet, la première page d'une publication sert à attirer et à susciter l'intérêt des consommateurs (les lecteurs).

2.2 La Chronique « le bonjour du soir »

2.2.1 Caractéristique et position dans l'espace du journal

Les chroniques « le bonjour du soir » possèdent une structure et une organisation typologique qui assure un développement spécifique de l'information adaptée aux besoins communicationnels. Les chroniques font l'objet d'une communication répétée et régulière entre un émetteur collectif ; le locuteur - journaliste entre-autre et une communauté de lecteurs « stable ».

Les journalistes ainsi que le journal se trouvent obligés de se démarquer et d'innover pour garder leur audience, mais aussi de se conformer aux usages de la presse : format, présentation, colonnes, relief des titres, contenus, etc. Il s'agit d'un cadre à caractère contractuel qui dépend des partenaires de l'acte de communication engagé entre un locuteur-journaliste et un lecteur l'espace d'un article, d'une chronique.

N'oublions pas que les commentaires retenus dans les chroniques canalisent idéologiquement à travers une lecture qui suscite un rythme et une forme de pensée proche de celle du dialogue.

« Le bonjour du soir » est le titre générique des articles qui paraissent quotidiennement (du samedi au jeudi) à la page une « 1 » du journal *Le soir d'Algérie*. Publiée principalement sous la plume de Maamar Farah, elle est le plus souvent insérée en milieu de page, encadrée, et présentée en une colonne, avec des caractères gras, cette chronique est relativement courte avec un style sarcastique attirant le lecteur d'un titre commentatif.

En même temps sa ligne idéologique est problématique, car son existence est relative aux autres quotidiens, et aux événements politiques et culturels. Raison pour laquelle, les journalistes ainsi que le journal se trouvent obligés de se démarquer et d'innover pour garder leur audience, mais aussi de se conformer aux usages de la presse : format, présentation, colonnes, relief des titres, contenus, etc.

Dans le titre il y a une allusion au journal dans lequel elle est publiée « le bonjour du soir d'Algérie ».

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons tenté de mettre en évidence la chronique en abordant le journal qu'on a levé notre corpus.

La chronique est l'un des genres utilisée par plusieurs journalistes permettant à donner ses jugements personnels, de cultiver les lecteurs, et de trouver une espace de liberté. A travers elle le chroniqueur se communique avec le monde en entier.

Chapitre III

Présentation de corpus :

Notre corpus est constitué des articles apparus dans la première page (la une) du journal « le soir d'Algérie » précisant en mois de mars 2016, celles du « bonjour du soir » du journaliste Maamar Farah.

1. Le choix du corpus :

Le choix de la chronique « bonjour du soir » n'est pas le fruit du hasard, elle n'est pas seulement un commentaire qui traite l'actualité, mais elle joue un rôle très important comme nous allons le voir et nous avons remarqué que cette chronique pose de sérieux problèmes méritant l'analyse.

2. La situation de communication :

L'auteur de ces chroniques (Maamar farah) s'adresse au peuple algérien dans le but d'attaquer les autorités existantes, de donner un point de vue contre les personnes qui gouvernent le pays tel que SAADANI (l'ancien secrétaire générale de FLN) et Chakib KHALIL (l'ancien ministre de l'énergie)...

Maamar farah est en train de convaincre ses lecteurs afin de donner des arguments, pour cela, il a utilisé un vocabulaire simple pour passer son avis aux lecteurs.

3. L'analyse du corpus :

Le Bonjour du «Soir»

Il est où le gars qui disait «toz à l'Amérique» ?

Hier, je m'étais oublié dans les pages du passé... Grâce aux archives du site de notre Journal. Internet nous offre cette désormais possibilité qui nous coûtait, jadis, de nous déplacer à la documentation du Journal, de supporter toute la poussière accumulée depuis le lointain *Echo d'Alger* et d'attendre que nos amis Wafek ou Fergane nous livrent ces volumineuses rellures qui sentaient bon le cuir et... l'histoire de notre pays et du monde...

Donc, hier, d'un clic de souris, je me suis retrouvé dans les pages de fin février 2006... Un billet (ça s'appelait «Pause-Café») que je vous livre ci-dessous... Le billet était intitulé «TOZ ?» : «On voit quotidiennement ce que l'Amérique de Bush a fait du grand Irak ; son objectif n'était nullement d'y installer la démocratie, mais plutôt de rabaisser le caquet du seul Homme qui lui a résisté dans la région et de détruire tout le potentiel militaire et économique de ce pays frère. «L'administration Bush considère ceux qui la servent comme des "démocrates" et dirige toutes ses critiques vers ceux qui lui résistent. Alors, si vous faites partie des pays dirigés par la première catégorie, courbez-vous et dites-vous que la servilité paye mais pas toujours ! Et si vous faites partie de la seconde partie, que Dieu vous aide ! Et surtout, ne comptez pas sur ceux qui gueulaient "toz à l'Amérique" et qui ont subitement perdu la voix...»

farahmadaure@gmail.com

Paru le 01-03-2016

A analyser bien cette chronique, force est de constater que par la simple reprise de son texte, l'auteur nous fait part qu'il est encore fidèle à ses positions tout en essayant de nous convaincre sinon persuader de l'actualité de son texte. Ne changeant nullement de point de vue, prouve et démontre, à ses yeux, et c'est d'ailleurs la preuve qu'il veut que nous partagions son opinion à propos du sujet abordé, la solidité du propos qu'il tient. Cet argument est d'un ordre **logique** car si on lit le texte en sachant qu'il est repris, nous, nous aurons l'impression qu'il

relève d'une **vérité générale (un jugement déductif)** qui ne changera point au fur et à mesure que le temps passe.

Le deuxième argument qui tient, bien évidemment au premier est celui de la ridiculisation de la personne ayant tenu le propos « toz » en s'adressant aux États-Unis. C'est sans doute en s'attardant sur la question du titre qu'on peut avoir l'impression que l'auteur ne prend pas au sérieux le discours de son destinataire. Cet argument est de type **ad hominem** qui consiste à dévaloriser la personne, encore soit-il sa vie privée, aussi bien que ses propos.

En évoquant l'histoire de l'Irak, il s'attache également à frapper de plein fouet notre mémoire collective. Quel sentiment aurions-nous éprouvé où veulent-ils que nous éprouvions à l'égard d'un président d'une puissance mondiale qui avait mis à feu et à sang un pays frère ? Notre émotivité est à son paroxysme et nous adoptons sans tout de même réfléchir le point de vue du journaliste. Un argument **affectif** (qui relève du **pathos** « sentiments » selon la trilogie aristotélicienne de la rhétorique) qui s'ajoute aux premiers et que l'auteur emploie afin d'arriver à son but à savoir faire adopter sa vision du monde à ses lecteurs.

On peut noter également que l'utilisation de pronom indéfini dans la phrase « on voit quotidiennement... » Fait de nous une partie prenante de la scène, c'est-à-dire des témoins oculaires et nous devrions voir les mêmes choses que l'auteur, les mêmes sentiments et les mêmes prises de position. On l'en déduit à partir du simple fait que l'auteur l'a dit tout en nous impliquant à travers le pronom indéfini « on ».

L'auteur argumente aussi à travers la concession en utilisant mais aussi bien qu'à travers la déduction conditionnelle. Toute la panoplie du dispositif argumentatif se voit utiliser dans cet article.

Portraits

Sur le parcours que doit emprunter M. Sellal, attendu dans cette wilaya côtière, de très grands portraits du... Président de la République ont remplacé les affiches de Djezzy, Mobilis et Ooredoo...

Certains croient que c'est Bouteflika en personne qui va se déplacer !

-Il est capable de tout ! Au moment où tout le monde pense qu'il est au bout du rouleau, il peut surgir, en haut du boulevard, à bord d'une limousine...» m'a dit Hamoud qu'on surnomme Boualem, au café du coin.

-Non, c'est Sellal qui va venir. Ne raconte pas d'histoires !

- Alors si c'est Sellal, pourquoi des portraits du Président ?

-Tu ne voudrais pas qu'ils mettent des photos de Sellal, non ?

-Et pourquoi pas ?

-Pourquoi pas... pourquoi pas... tu ne connais rien à la politique algérienne ! C'est pourtant logique ! C'est un Premier ministre qui, à voir les travaux et tout le tralala, va être reçu comme un Président. Mais, comme il n'est pas président, enfin pas encore, on met les photos de l'actuel chef de l'Etat... Voilà tout !

- Moi, je pense qu'il aurait été plus logique de mettre des photos de Sellal...

-Oui, ça peut marcher, mais à une condition !

-Laquelle ?

- Tu agrandis les panneaux pour y mettre aussi Ouyahia, Saïdani, Bouchouareb...

farahmadaure@gmail.com

Paru le 02-03-2016

Dans la phrase « de très grands portraits...du président », le chroniqueur, en mettant le point avant le mot président, et en s'appuyant sur l'état de santé dans lequel se trouvait notre président et qui ne lui permettait d'exercer ses fonctions comme il se devait ; avise le lecteur par une raillerie « sarcasme » sur ce qu'il va lire comme suite à l'article. Il s'affirme comme un farouche opposant au pouvoir en place en nous amenant à nous interroger pourquoi des portraits pour un président totalement absent et déconnecté à ce qui se passe dans son pays. Aristote ainsi que Ducrot ont parlé du sarcasme comme moyen de convaincre mais Ducrot l'explique et l'explique d'une façon encore plus approfondie et rigoureuse. L'auteur l'emploie dans la première phrase de son article et tout le monde le ressent sans nul doute. Il n'assume pas le point de vue mis dans la scène de l'énonciation. On l'en déduit en sachant ses convictions politiques surtout ces derniers temps lorsqu'il est devenu intransigeant à l'égard du cercle présidentiel

qui a rongé le pays tout en portant atteinte à sa reluisante image et en l'a rendant triste, désobligeante et délicate.

En suite le narrateur mène un dialogue avec un citoyen lambda convaincu que Sellal est l'homme providentiel suivant à qui on incombe le sauvetage de l'Algérie et qu'on, selon ce citoyen, prépare pour les prochaines présidentiel. C'est qui est important dans cet article bien articulé par l'auteur par des connecteurs logiques pour orienter son argumentaire à travers, comme on l'a pu remarquer au début du discours, des propos sarcastiques qui servent à ridiculiser le statut qui est imposé aux Algériens contre leur gré et leur bonne volonté. C'est un argument *ad hominem* qui convient le plus à de telles situation argumentatives parce que en percevant bien le monde dans lequel nous évoluons, nous nous rendons compte aisément qui nous gobons tout ce qui nous vient de ce système. Donc, notre journaliste n'aurait pas trouvé de mieux que des propos ironiques arriver à son objectif à savoir nous convaincre de la vétusté du pouvoir en place et que la maison Algérie menace à tout moment de faire ruine.

La «bravade» algérienne

J'applaudis rarement ce pouvoir qui a mis entre parenthèses les rêves de notre jeunesse à rejoindre les grands espaces de l'espérance, loin des horizons fermés du bricolage. Mais quand mon pays refuse de marcher dans les combines sionistes dictées aux forces réactionnaires arabes, j'applaudis ! Et des deux mains ! Alors que le Hezbollah siège dans les institutions légales libanaises et qu'il continue d'être le fer de lance de l'opposition à Israël et ses plans perfides, voilà que les «frères» le classent parmi les «organisations terroristes» !

L'Algérie ne pouvait faire autrement, sans renier son passé, attrister son présent et hypothéquer son avenir. Un pays qui se permet cette «bravade» au milieu d'un troupeau de moutons conduits par le wahhabisme, n'est pas au bord de la faillite, comme nous l'annoncent les prophètes de l'Apocalypse.

Parce que je vis ici et que je tourne dans le sens des aiguilles de l'Amour, parce que mes frères, toujours debout, me tendent leurs mains à chaque halte et me disent qu'ils n'ont pas trahi et qu'ils ne trahiront jamais, j'ai le droit ce matin d'être fier de notre diplomatie. Nul ne pourra m'ôter cette fierté car oui, là, je reconnais mon pays !

farahmadaure@gmail.com

Paru le 05-03-2016

Dès le début le journaliste nous avertit en disant qu'« il n'applaudit jamais le pouvoir en place », qu'il se trouve mieux dans l'opposition que dans l'obéissance synonyme de servitude dans notre pays. Alors il n'a pas eu toutes les peines du monde pour se déclarer un des opposants à ces gens qui ont spolié les richesses de son pays et humilié sa population.

L'auteur cite l'exemple de la jeunesse, une donnée de fait, donc il recourt à **un argument d'autorité** puisque tout un chacun peut facilement parler de la situation des jeunes dans un pays majoritairement jeune. Cette jeunesse qui aspire depuis des lustres à prendre la relève mais son aspiration est restée lettre morte. Un autre argument utilisé par le chroniqueur pour nous persuader de son point de vue que depuis que ces gens sont arrivés aux commandes, rien ne va plus dans notre pays voire qu'il va tout droit vers le mur.

Dans la partie qui suit en évoquant le Hezboallah et le passé de notre pays, il étaye le fait qu'il s'en prend au wahhabisme source de toutes les douleurs qui nous vivons et dont nous souffrons à ses yeux. On en déduit que l'auteur sait utiliser, situation oblige, l'argument qu'il faut à la place qui lui convient.

Il utilise aussi la concession pour défendre son point de vue. Dans la phrase qui parle de la contradiction de ceux qui reprochent à Hezbollah le fait d'être venu en aide à l'Etat palestinien. De ceci, il est facile de relever le point de vue du journaliste par quoi il veut nous persuader.

Ensuite il passe à un argument qui s'adresse à **l'émotivité** du peuple algérien en utilisant des expressions comme « renier son passé » et « attrister son peuple » le peuple se sent ainsi touché et menacé dans son groupe et dans sa collectivité. Ce type d'argument suscite l'adhésion de la majorité du peuple car il le touche dans son identité : composante essentielle et majeure de l'individu perçu comme faisant partie de sa société.

Il termine son texte par des explications introduites par des mots de liaison comme « **parce que** » et « **puisque** ». Ces explications sont faites dans l'espoir de nous persuader que l'Algérie est loin d'être en butte à ce qui trame dans laboratoires gérés conjointement par les Américains et les Saoudiens. Il n'a pas jugé inutile d'accompagner ces explications par des verbes qui relèvent du champ lexical de l'émotion. Ceci renforce l'appareil argumentatif qu'il met en œuvre.

Chérif Rahmani et les sachets noirs

Un lecteur me signale que le Maroc et la Tunisie viennent de décider l'interdiction des sachets plastiques. Et se demande pourquoi notre pays n'en fait pas de même !

Il est vrai que nos champs, nos oueds et même nos montagnes offrent un spectacle de grande désolation avec ces millions de bouts de plastique éparpillés partout. Et lorsque l'on sait que ces restes de sachets et de bouteilles d'eau minérale ne s'useront qu'au bout d'un siècle – et parfois plus –, on réalise l'urgence d'une intervention rapide et efficace des autorités.

Il y a quelques années, le ministre de l'Environnement, M. Chérif Rahmani, avait interdit les sachets... noirs. Il serait bon que l'actuel chef de ce département interdise toutes les autres couleurs, l'objectif étant de supprimer toute trace de plastique dans les emballages domestiques.

Pourvu que cela se fasse avant le prochain remaniement, parce que, avec ce «tourne-manège» qui ne s'arrête jamais, nos ministres ont juste le temps de consulter les dossiers prioritaires qu'ils sont appelés à aller se faire voir ailleurs. Et cet ailleurs est souvent la France, là où ils ne risquent pas de rencontrer... beaucoup de sachets en pleine nature ! Qu'ils agissent, au moins, pour nous qui ne partirons jamais...

farahmadaure@gmail.com

Paru le 06-03-2016

Dans la phrase « et on se demande pourquoi notre pays n'en fait pas de même », on pourrait en ressortir que notre journaliste détourne en dérision son pays qui ne s'intéresse nullement à la santé de sa population. Il nous invite subtilement à faire une comparaison entre le pays qui est le nôtre et ceux de notre voisinage. C'est **une déduction par comparaison** qui fait que nous adoptons le point de vue de l'auteur.

Ensuite il cite deux **états de fait** c'est-à-dire deux événements qui relèvent de la réalité quotidienne des Algériens. Il s'appuie par la suite sur ces deux autres faits pour soutenir son opinion. Ces arguments sont de l'ordre de **l'argument de l'autorité** notamment celui qui nous renseigne que les sachets de plastique ne s'useront même après un siècle qu'ils sont jetés à la nature. C'est un argument qui

se rapporte à une **vérité scientifique** et qui, en le sachant, et ceci personne ne peut le nier, on ne peut que l'adopter immédiatement.

A travers l'utilisation de l'adjectif possessif « **nos** » et en gros en s'adressant à son lectorat, le chroniqueur s'emploie à nous **émouvoir** et à aller au plus vif et plus profond de nous-mêmes afin de nous sensibiliser contre ce fléau qui tend à être répandu de jour en jour et également de nous faire rendre compte de la gravité de la situation et de l'inconscience qui a terrassé surtout les Algériens ces dernières années.

Ensuite, il recourt à l'une des composantes de **la trilogie d'Aristote** à savoir **la logique** et à quoi s'ajoutent **l'éthos** et **le pathos**. Il nous fait adhérer à l'opinion selon laquelle les ministres qui se succèdent doivent, selon lui bien évidemment, se compléter dans les tâches qu'ils ont à accomplir. Le bon sens veut qu'on ne détruise ce que nos prédécesseurs ont fait mais bien au contraire on y apporte notre pierre à notre façon.

Enfin et après avoir attiré l'attention sur les remaniements répétitifs, il avance des critiques en s'appuyant sur cet **état de fait**. Il formule une condition qui sert à dévoiler la vérité des gens du pouvoir. De cette contradiction naît l'argument de l'auteur qui relève d'une **concession** accompagnée de quelques **explications** introduites afin d'étayer son opinion.

J'ai fait un rêve...

Quand nous écrivons qu'il ne faut pas matraquer les militants du MAK mais les écouter et leur répondre par... la démocratie, certains concluent que nous sommes d'accord avec leurs revendications ! Holà, n'allez pas trop vite en besogne ! Alors, point sur les «-I-» et même sur les «-Alf-» ! Nous sommes pour la liberté même lorsqu'elle agite des idées qui nous choquent. Les jusqu'au-boutistes partent toujours des faiblesses du système : affirmer que les régions de cette nation qui courent sur plus de deux millions de km², doivent avoir plus d'autonomie dans la gestion de leurs affaires, est-ce trahir le serment des martyrs ? Amener pacifiquement et avec responsabilité les positions des indépendantistes à un point où ils rejoignent celles des nationalistes, là où tous les intérêts convergent, est un défi majeur auquel nous appelons de tous nos vœux car le danger est là, bien réel, prêt à nous engloutir tous, kabylistes et non kabylistes !

Le MAK peut devenir fréquentable s'il arrive à se délester de ces excités, grands pourvoyeurs des réseaux sociaux, dont nous doutons qu'ils soient algériens — d'origine ya sidi ! Leur discours est empreint d'incohérence. Ils sont pour la colonisation du Sahara occidental — qu'ils considèrent comme marocain — mais pour la partition de l'Algérie !

Nous sommes autant choqués par les jeunes du 5-Juillet qui ont sifflé l'hymne national pour applaudir celui de la Palestine que par ceux qui sont contre l'unité éternelle du peuple algérien mais pour la prétendue unité du peuple marocain, préfabriquée depuis 1975 par l'envahissement du Sahara occidental !

farahmadaure@gmail.com

Paru le 08-03-2016

De la thèse et l'antithèse qui se trouvent au début de cet article commence l'argumentaire de l'auteur. Il se démarque du point de vue « populaire » très répandu dans les milieux socioculturels de notre pays. Comme tout le monde est dans l'aptitude de le remarquer, c'est à une démarche hégélienne que répond ce type d'arguments. Un point de vue « **absurde** » que personne ne peut assumer et dont se distancie, se différencie, l'auteur tout en nous inviter à en faire de même. On doit le surgissement de l'argumentation à ce jeu thèse-antithèse, en d'autres mots, à cette absurdité tout simplement.

En disant « n'allez pas vite besogne », l'auteur s'adresserait à l'**affectivité** du lecteur en l'invitant à avoir un esprit un peu modéré pour savoir faire la part des

choses. En d'autres mots, il baisse le ton avec l'intention que le lecteur n'aura l'impression qu'il fait l'objet de reproches de sa part. Il le convainc de son point de vue d'une façon très intelligente et très élaboré. En substance, il suscite son **pathos** pour le faire adhérer à son opinion.

En défendant la liberté dite universelle l'auteur donne des exemples prouvant que le MAK et ses revendications sont légitimes. Il n'a pas su prendre position à l'encontre du sujet débattu et de ce fait on se demande où va son argumentation ?

Ensuite et en parlant du danger qui guette nos sociétés, il recourt à l'utilisation de l'adjectif possessif « nos » pour nous considérer comme une partie prenante de la problématique ; c'est la mémoire collective qui est en question et, ceci dit, nous adoptons d'autres comportements à l'encontre de ce qui, nous entoure.

En relevant les incohérences du discours du MAK, il invite son lecteur à avoir un esprit critique surtout lorsqu'on a sous les yeux un texte écrit ou oral mais qui contient des anomalies et des contradictions. C'est par le biais thèse et antithèse qu'il mène son argumentation et c'est au lecteur de se démarquer du **propos absurde**.

Encore une fois il insiste sur ce caractère absurde qui laisse certaines gens défendre la prétendue unité du voisin marocain alors qu'ils sont tout à fait contre notre éternelle unité.

Dites plutôt «merci !»

Ce n'est pas le fait du hasard que ça «chauffe» subitement à notre frontière sud-ouest. L'Arabie Saoudite, dans une impasse totale en Syrie et au Yémen, confuse sur la Libye, cherche la fuite en avant et la «cause» marocaine lui offre la solution. Et, d'une pierre, deux coups ! L'Algérie est la dernière République du sud de la Méditerranée à résister aux vents de ce sale «printemps» au goût de wahhabisme...

Il y a comme un encerclement de notre pays, bien isolé dans une région où les intérêts géostratégiques nouveaux façonnent les alliances et les blocs. Quelle est la faute commise par l'Algérie ? A-t-elle inventé ce dossier empoisonnant du Sahara occidental ? A-t-elle invité le secrétaire général de l'ONU et lui a-t-elle soufflé ces déclarations qui ont soulevé l'ire des Alaouites ? Pourquoi tant d'acharnement contre notre pays alors qu'il a d'énormes défis à relever ? N'est-on pas en train d'essayer de nous porter l'estocade au moment où l'on pense que nous sommes – déjà – à terre ?

Pourtant, j'ai entendu de mes propres oreilles le défunt roi Hassan II réaffirmer la volonté de son pays de se conformer au choix qui émergerait du référendum pour l'autodétermination au Sahara occidental. Il nous le disait au cœur du palais de Skhirat au mois d'août 1988... c'est-à-dire quelques mois avant Octobre et l'effondrement de l'Etat algérien. Porte ouverte sur une radicalisation de la position marocaine jusqu'à cette néfaste «autonomie» saluée par la France et les monarchies du Golfe mais refusée par le principal concerné : le peuple sahraoui !

farahmadaure@gmail.com

(Suite en page 2)

Dites plutôt «merci !»

(Suite de la page Une)

Dans toutes les luttes pour l'indépendance et la fin des abjectes colonisations, c'est le baroud qui a libéré les peuples du joug de la domination étrangère. Le Polisario a vu le jour dans le feu de la lutte armée révolutionnaire pour la liberté. Un jour, l'Histoire dira le rôle de l'Algérie pour calmer les ardeurs des combattants sahraouis et les amener à la recherche de solutions pacifiques. Partout, nous voyons des voisins qui financent, aident et aident les guérilleros à combattre les troupes d'occupation ou les régimes indésirables. L'Algérie n'a pas fait cela.

Ni avec le Maroc, ni avec la Tunisie, ni avec la Libye... Un jour l'Histoire dira les sacrifices consentis par l'Algérie pour accueillir des centaines de milliers de réfugiés sur son territoire et leur offrir toutes les conditions pour qu'ils se sentent chez eux. Mais les nouvelles générations sahraouies ne peuvent supporter plus longtemps cette situation intenable. Ban Ki-moon les a entendus. Il les a compris. Et c'est cela qui soulève le tollé au Maroc et agite soudainement les solidarités franco-saoudiennes avec le régime monarchiste de Rabat.

Sans le poids de l'Algérie, son respect profond des engagements pour un Maghreb fraternel uni et sa clairvoyance, il y a longtemps que le Polisario aurait continué sa lutte armée sur son territoire. Combien de vies humaines sauvées et de familles épargnées des deux côtés ? Au lieu de nous dire «merci !», le Maroc nous inonde de drogue, manipule des traîtres — pour semer les graines de la division et des révoltes propices à l'entrée des troupes étrangères — et cherche la petite et même la grosse bête !

Il faut garder notre calme. Continuer à préserver l'actuel climat de paix dans la région mais ne pas revenir sur nos engagements. Et, surtout, ne pas écouter Saâdani sur ce dossier !

farahmadaure@gmail.com

Paru le 12-03-2016

Tout d'abord, le chroniqueur affirme avec force et vigueur et il fait cela en s'appuyant sur ce que lui offre la lecture des événements historiques comme vérité absolue. Il nous dit qu'aucun dans le monde entier ne s'est affranchi de joug colonial et n'a pu reconquérir sa liberté que grâce à la lutte armée et rien que la lutte armée. Pour étayer et soutenir ce point de vue il cite un exemple qui va de pair avec le premier argument qui relève des **arguments d'autorité** puisque la vie du peuple le prouve et démontre. Cet exemple est celui du Sahara occidental

qui a payé un tribut très lourd en contrepartie de son indépendance qui n'est pas à pas vraiment arrachée tandis que le Maroc veut encore l'assujettir.

En jouant sur un registre émouvant et en utilisant un langage à même d'enthousiasmer les gens, l'auteur s'adresse à l'émotivité des gens. Il s'appuie sur le pathos (**registre des sentiments et des émotions**) afin de faire adopter son opinion à son lectorat. Pour ceci, il a employé des expressions comme « calmer les ardeurs » et aussi « un jour l'histoire dira les sacrifices consentis de l'Algérie ». Le lecteur s'émeut lorsqu'on le fait ressentir qu'il n'avait pas su rendre la pièce de sa monnaie et reconnaître aux gens ce qu'ils ont fait comme bon pour nous, il se culpabilise et aura des remords dans son for intérieur. De ce fait, il reconnaît sa faute et commence à adopter l'autre argument. Et c'est ce que vise notre journaliste par le fait qu'il veut que l'affectivité atteigne son apogée.

Pour défendre son pays également, il s'appuie sur deux exemples pour dire aux voisins arabes : l'Algérie n'a ménagé aucun effort pour venir en aide en gens en détresse et que même s'ils lisent l'histoire, elle leur prouvera la véracité de ces propos.

Encore une réalité quotidienne sur laquelle s'appuie l'auteur à savoir le fait que les générations actuelles des sahraouis ne supporteront plus l'humiliation coloniale.

Malgré les efforts déployés par l'Algérie, le Mahreb continue à être encore plus renégat à son égard. On s'appuie tout le temps sur les événements historiques pour défendre son opinion. Dans cet article les arguments d'autorité sont très nombreux.

Le Bonjour du «Soir»

Partenariat, dites-vous ?

Partenariat privé-public : voilà la nouvelle tâche prioritaire inscrite dans le plan d'action gouvernemental. Essayons de comprendre ce que cela veut dire et de savoir comment cette nouvelle politique va apporter des solutions aux problèmes inextricables de notre économie. Et d'abord, est-ce une «nouvelle» politique ?

Une entreprise publique performante – il y en a ! – peut-elle acquérir des actions dans une société privée ? Posez la question aux entrepreneurs réunis hier avec des membres du gouvernement et la Centrale syndicale pour relancer le secteur du textile. Non, c'est inimaginable ! Donc, ce partenariat n'est plus ni moins qu'une nouvelle privatisation ! Et cela a été d'ailleurs clairement dit par le patron des patrons : «Les entreprises publiques ont les terrains et les ateliers. Les machines sont obsolètes. Le privé va apporter les nouvelles machines !» Nous y voilà : terrains et ateliers ! On sait ce qu'il est advenu de ce patrimoine lors des privatisations des années 1990 et 2000 ! Et puis, ce privé qui va apporter des machines, les produit-il, a-t-il plus de compétences en la matière ? Il va aller à la banque ; le public peut y recourir tout seul..

farahmadaure@gmail.com
Suite en page 3

Paru le 16-03-2016

En posant dès le départ la question de savoir si nous sommes d'accord où non sur l'existence du partenariat dans notre pays. Il semble vouloir nous amener à **ridiculiser** et à ne pas prendre au sérieux ce propos **insensé et absurde** et par conséquent la personne qui l'a tenu. Ce type d'argument s'appelle « **ad hominem** » qui fait, à y bien regarder, partie des sujets abordés par **Aristote** le philosophe grec dans le domaine de l'argumentation.

Puis il se détracte en invitant son lectorat à mener la réflexion sur la nouvelle politique adoptée par les dirigeants du pays. Ceci il le fait puisqu'il s'aperçoit que

la simple ridiculisation des gens du pouvoir ne suscite aucunement l'adhésion des lecteurs et il faut, donc, les suivre dans leur approche et démarche. Peut-être elle serait bonne. En poursuivant sa perspective, notre journaliste implique son lecteur en lui posant trois questions ; il lui apprend comment réfléchir. Il finit par conclure que c'est là une nouvelle privatisation qui se profile à l'horizon. Il avance des **arguments logiques** pour étayer et soutenir sa thèse. La fausseté du discours de la république se confirme à la moindre consultation des entrepreneurs.

Puis il s'appuie encore sur un argument « **ad hominem** » en disant « **le patron des patrons** » : Il n'assume pas ce propos mais plutôt il l'a balancé afin de le ridiculiser et de le détourner en dérision.

Ensuite il s'acharne dans la critique du secteur privé. Il évoque ce qui s'est passé dans notre pays pendant la décennie 1990-2000. Donc, il s'appuie sur un **état de fait** pour **convaincre** et **persuader** son lecteur. Ces diatribes virulentes à l'égard du néolibéralisme lui sont venues du simple fait qu'il fait partie de ces gens qui ont fait l'éloge du marxisme et le feront encore.

Enfin il repose encore des questions qui reposent sur **la logique** et **le bon sens**. Le lecteur est amené à conduire sa réflexion en tentant de répondre aux questions soulevées par l'auteur. Au bout de sa réflexion, le lecteur ne sera plus convaincu par les démarches du pouvoir en place.

Le nouveau match : Ouyahia-Saâdani !

«Je reproche à l'opposition cette incapacité à justifier son refus de notre initiative», a dit M. Ammar Saâdani, dans une interview au site électronique TSA. Et lui, ainsi que toutes les composantes du pouvoir, peuvent-ils nous parler de leur incapacité à justifier leur refus des initiatives de l'opposition ? A aucun moment, ils n'ont montré une quelconque disposition à écouter les voix différentes qui appelaient à assurer une transition démocratique sans risques. Toutes les propositions ont été rejetées d'une manière peu courtoise. M. Ouyahia en connaît un bout, lui qui est peut-être en désaccord avec M. Saâdani mais qui tient pratiquement les mêmes propos lorsqu'il s'agit de tirer sur l'opposition. Même le patron du FCE, une organisation apolitique et qui a tout intérêt à rester en marge de ces clivages, s'est joint à cette véritable campagne de dénigrement de l'opposition. Et, en supposant que la CNLTD est maximaliste dans ses revendications, que dire de la proposition consensuelle du FFS qui n'a pas exclu le pouvoir dans un dialogue qui s'est proposé de mettre TOUT le monde autour d'une table ?

En vérité, le problème de M. Saâdani, c'est Ouyahia ! Il nous dit, en filigrane, que la transition ne sera pas du tout démocratique et que la lutte des clans continue de plus belle, avec ou sans le général Toufik !

farahmadaure@gmail.com

Paru le 31-03-2016

L'auteur commence son argumentaire par inverser la question posée par Amar Saidani. Ce dernier s'étonne du refus de l'opposition des initiatives de ceux qui se sont emparés des richesses inestimable du pays. **Mais le bons sens et la logique** veut aussi que les caciques du pouvoir fassent de même. Il s'adresse à eux en leur disant (nous reformulons) mais pourquoi vous, qui êtes aux commandes du pouvoir, n'écoutez les doléances de cette opposition livrée à elle-même selon les discours qu'elle tien bien sûr.

Il cite ensuite les différentes circonstances où le système politique algérienne ont fait taire toutes les voix qui paraissent n'aller pas dans le sens de ses intérêts. **C'est l'une des réalités** que nous vivons à tout moment de notre existence et sur laquelle s'appuie le chroniqueur pour que nous ayons le même point de vue que le sien.

Tout au long de ces deux premiers **un registre pathétique** est perceptible dans l'article. L'auteur, en parlant de la situation dans laquelle se trouve l'opposition en Algérie, veut que le lecteur lui-même se rende compte qu'il sera en face de cette situation ; chose qui l'émeut et le touche profondément à tel point qu'il partagera la même opinion que le journaliste. Dans ce sillage, il nous dit que même les gens qui ont des hostilités entre eux deviennent lorsqu'il s'agit de tirer l'opposition. Chose qui rend vraiment son argument plus fort.

Ensuite il donne **un contre exemple** et le brandit en face de ceux qui prétendent que le cnltd a été maximaliste dans ces propos. Le système est encore fidèle à son principe de deux poids deux mesures.

Le tableau récapitulatif des énoncés :

N°	énoncé	Types d'arguments	Force de l'argument	Positionnement de l'auteur
1	« toz »	Argument ad hominem	ridiculisation	fidèle
2	de très grands portraits...du président	Argument ad hominem	ridiculisation	fidèle
3	J'applaudis rarement ce pouvoir qui a mis entre parenthèses les rêves de notre jeunesse en place	Argument d'autorité	paradoxe	infidèle
4	« renier son passé » et « attrister son peuple »	Argument affectif	émotivité	fidèle
5	et on se demande pourquoi notre pays n'en fait pas de même »	argument logique	Déduction par comparaison	fidèle
6	Il est vrai que nos champs, nos oueds, nos montagnes offrent un spectacle de grande désolation (....)	argument d'autorité	Vérité scientifique	Fidèle
7	(...) l'on sait que ces restes des sachets et des bouteilles d'eau minérales ne s'useront qu'au bout d'un siècle	argument d'autorité	Vérité scientifique	fidèle
8	(...)Et cet ailleurs est souvent la France, la où ils ne risquent pas de rencontrer...	Argument ad hominem	Concession et explication	fidèle
9	n'allez pas vite besogne	Argument affectif	sensibilité	Fidèle
10	Dans toutes les lutes de	argument	Vérité	Infidèle

	l'indépendance et la fin des abjectes(...)	d'autorité		
11	Un jour l'histoire dira les sacrifices consentis de l'Algérie	Argument affectif	émotivité	infidèle
12	Calmer les ardeurs	Argument affectif	sensibilité	fidèle
13	Partenariat dites-vous !	Argument ad hominem	insensé et absurde	fidèle
14	le patron des patrons	Argument ad hominem	Comparaison	fidèle
15	Je rapproche à l'opposition cette incapacité à justifier son refus	Argument logique	paradoxe	infidèle

Nous avons constaté l'utilisation de 35% des arguments ad hominem visant d'attaquer d'une manière directe, 25% des arguments d'autorité en s'appuyant à des exemples concrets ou des énoncés proférés par autres personnes, 25% des arguments affectifs pour toucher le côté sentimental de son auditoire, 15% des arguments logiques étant basé sur des vérités.

Donc notre chroniqueur emploie l'argumentation par ses différents types, il est parfois fidèle au groupe qu'il appartient parfois infidèle, il argumente selon le contexte qui est en question.

L'essentiel il trouve l'argumentation une arme pour attaquer quelconque.

On peut dire que l'argumentation est l'un des moyens linguistiques étant au service du journalisme en générale notamment les journalistes d'opinion politique.

Conclusion générale

L'argumentation a depuis l'antiquité grecque occupé l'esprit des philosophes et penseurs et plus particulièrement celui dit le père fondateur de la logique en tant que discipline à savoir Aristote. Elle doit sa naissance au fait de vouloir remettre en cause les thèses des sophistes qui manipulaient de manière extraordinaire l'art de parler. Les débats, avec Socrate, auxquels il prenait part sont de notoriété publique. Ils attestaient de leur grande maîtrise de l'art de l'éloquence, cette dernière avait été à même de traduire Socrate aux tribunaux grecs qui avaient confirmé son culpabilité à cause de son vouloir de pervertir les jeunes grecs, et de ce fait, il était mort pour la démocratie à cause des réquisitoires qu'ils avaient menés contre sa personne.

De là naît l'idée de s'intéresser à l'argumentation pour l'élucider, l'expliquer, l'explicitier et de rendre clair son processus. Aristote est connu pour ses travaux dans ce domaine auquel il avait consacré un ouvrage assez remarquable intitulé la rhétorique. Il a inspiré pratiquement tous les travaux qui ont eu un intérêt un peu particulier pour l'argumentation.

Notre mémoire s'inscrit justement dans cette optique et vient pour ré exploiter la rhétorique ancienne, qui est celle élaborée par ce philosophe grec, et de tous les travaux et thèses qui avaient tenté de l'approfondir pour une meilleure compréhension de l'appareil argumentatif et de ses composants.

Il est d'évidence que dans la vie quotidienne le sujet parlant mène des conversations, prend part à des débats et s'échange des idées afin que ce débat au sens large du terme aboutisse à ce que l'autre adopte son opinion ou change de comportement. Chaque énoncé est diamétralement et foncièrement Argumentatif. Il possède cette caractéristique, qui assure un certain enchaînement logique entre les idées directrices d'un énoncé quelconque, dans la mesure où il joue le rôle majeur dans l'organisation et la structuration des idées de celui qui profère l'énoncé. Il est un facteur prépondérant dans la cohésion textuelle et assez primordial dans la compréhension de l'intention de l'auteur d'un énoncé donné.

Ainsi, partout où on passe, dans la rue, au cinéma, au travail, au chantier et dans son atelier, un processus inapparent et imperceptible d'argumentation s'enclenche

et s'engage sans que personne pense à lui attribuer de nom. Ce constat, et grâce au développement qu'a connu la linguistique moderne en arrivant en particulier au stade de l'analyse de discours et également à celui de la pragmatique, amène les linguistes à s'intéresser de près aux discours et aux particularités qui lui sont consubstantielles à l'image de l'augmentation. Ils se préoccupent un peu particulièrement de la presse écrite car c'est là où se met véritablement en fonctionnement son processus.

De ce fait, nous nous sommes proposés pour faire des analyses, en fonction de la rhétorique grecque et ses approfondissements, un corpus constitué de 08 chroniques parus au soir d'Algérie et écrit par Maamar Farah, pour voir à quel type recourt l'auteur et quel processus engage-t-il pour prendre position par rapport aux événements surtout politique survenus à l'époque. En d'autres mots, ces chroniques font l'objet d'une analyse qui serait à même de nous permettre de voir si l'auteur est resté fidèle ou pas à la ligne de pensée dont il se revendique à savoir la pensée socialiste de Marx. Nous disons ceci puisqu'il est connu pour son soutien aussi bien inconditionnel qu'indéfectible aux projets de l'Algérie Socialiste du feu Boumediene. A cet effet un tableau récapitulatif est dressé.

Notre analyse nous a permis de dire que l'auteur a usé et abusé d'une panoplie de processus d'argumentation afin de convaincre et persuader ses fidèles lecteurs dans l'espoir de le voir adopter les mêmes attitudes que les siennes. Elle témoigne également d'une fidélité hors pair de sa part à l'école idéologique à laquelle il appartient. Il demeure un farouche opposant au pouvoir en place notamment à son système de gouvernance qui ne lui plait pas du tout. Force, aussi est de constater qu'il se voit toujours comme un militant intransigeant pour l'égalité de chances entre les enfants de l'Algérie. Il nourrit toujours l'espoir de la voir encore un jour socialiste. Les Arguments qu'il a employés sont nombreux et diversifiés. Mais on peut remarquer qu'il préfère tenir des propos sarcastiques pour amener son interlocuteur à adopter son avis.

En menant ce travail, nous avons rencontré de nombreuses difficultés dont a pu surmonter quelques-unes mais la plus importante d'entre elles est la documentation terriblement indisponible. En revanche, elles ne nous ont pas empêchés de faire en sorte que notre travail soit effectué. L'écueil de la

documentation indisponible est devenu intrinsèquement lié à la recherche universitaire.

Espérant que ce travail sera un jour complété et approfondi, on peut dire que l'argumentation reste toujours au centre des préoccupations des linguistes qui espèrent l'approfondir dans les jours à venir.

Les références bibliographiques :

- Adam, Jean-Michel 1997. « *Unités rédactionnels et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite.* » Pratique, N° 94.
- Adam, Jean-Michel 1999. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes.* Paris, Nathan.
- Amossy, Ruth 2000. *L'argumentation dans le discours- discours politique. littérature d'idée, fiction.* Paris, Nathan.
- Aristote 1997. *Teokset, Partie IX Rhétorique; poétique.* Trad. Hohti, Paavo & Myllykoski Päivi. Helsinki, Gaudeamus.
Dans « <https://fr.wikipedia.org/wiki/Rh%C3%A9torique> »
- Kakkuri-Knuuttila, Marja-Liisa .1998 . "Rhétorique". Dans Kakkuri-Knuuttila, Marja-Liisa (éd.) : *Argument et critique. Les compétences de lecture, de discussion et d'assurance.* Helsinki, Gaudeamus.
« <https://translate.google.dz/translate?hl=fr&sl=fi&u=https://metodix.fi/2014/03/15/kakkuri-knuuttila-marja-liisa-2001-mita-on-tutkimus-argumentti-vaittely-ja-retoriikka/&prev=search> »
- Meyer.B. :In, Adam.J.M, *Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours*, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008.
- Palonen, Kari & Summa, Hilka 1996. "Johdanto: Retorinen käänne". Dans Palonen, Kari & Summa, Hilka (éd.): *Pelkkää retoriikkaa (juste une rhétorique).* Tampere, Vastapaino.
- Perelman, Chaïm & Olbrechts-Tyteca, Lucie 1969. *The New Rhetoric. A Treatise on argumentation.* Londres, University of Notre Dame Press.
- Pääkkönen, Irmeli & Varis, Markku 2000. *Kriittinen lukutaito(alphabétisation critique).* Helsinki, Finn Lectura.
- Robrieux, Jean Jacques, *Rhétorique et argumentation* 2^e édition, 2000, Paris, Nathan.
- Van Eemeren, Frans, Grootendorst, Rob & SnoeckHenkemans, Francisca 1996: *Fundamentals of Argumentation Theory – A Handbook of Historical Backgrounds and Contemporary Developments*, New Jersey, Erlbaum.